

LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2024



Intercommunale de gestion des déchets :
Commune :
Nombre d'habitants (1/1/2024) :

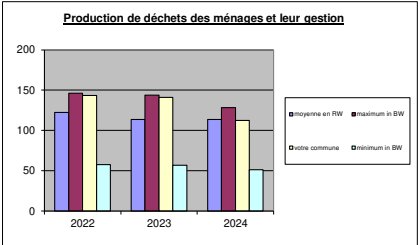
in BW
Braine-le-Comte
23443

1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2023	Moyenne dans votre commune kg/an/habitant 2024	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	113,74	112,23	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets organiques	21,76	20,06	Collectes en porte à porte et/ou points d'apport volontaire / Biométhanisation
Déchets verts	51,33	70,09	Collectes sélectives en porte à porte et/ou recyparcs / Compostage
Encombrants	46,38	38,49	Collectes sélectives en porte à porte et/ou recyparcs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	78,06	73,79	Recyparcs / Recyclage
Bois	35,99	47,61	Recyparcs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	42,63	43,81	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Recyclage
Verres	31,97	28,85	Recyparcs + Bulles / Recyclage
PMC	25	23,29	Collectes sélectives en porte à porte + recyparcs / Recyclage
Métaux	6,65	9,83	Recyparcs / Recyclage
DEEE	6,54	8,27	Recyparcs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	12,49	16,69	Recyparcs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	472,54	493,01	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an (*)	Ordures ménagères in BW en kg/habitant/an		Ordures ménagères de votre commune en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2022	122,32	57,66	146,09	143,24
2023	113,74	56,94	143,93	141,15
2024	113,74	51,13	128,39	112,23

(*) Moyenne 2023 prise en considération car 2024 non communiquée



2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2024

	€/an/habitant	en %
Collecte des ordures ménagères résiduelles + organiques (FFOM)	19,08 €	28,41%
Traitement des ordures ménagères résiduelles	14,55 €	21,67%
Traitement des déchets organiques (FFOM)	1,81 €	2,70%
Gestion administrative	4,16 €	6,19%
Collectes sélectives et traitement	0,51 €	0,76%
Coûts liés aux recyparcs	26,75 €	39,83%
Action prévention	0,30 €	0,45%
	67,16 €	100,00%

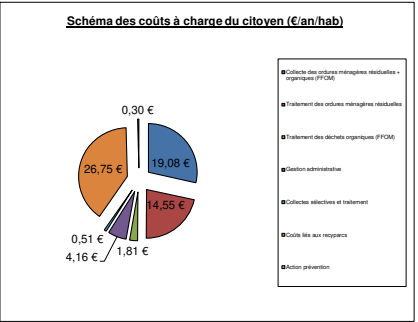
ATTENTION NON COMPRIS (ramassage et évacuation des dépôts sauvages, poubelles publiques, écoles, cimetières, ...)

Taxes appliquées sur les ordures ménagères et les encombrants

Taxes régionales : 17,15 €/Tonne en UVE

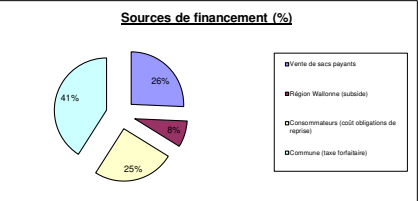
Taxes provinciales : 2,50 €/Tonne en UVE

Taxes communales : 3 €/Tonne en UVE



3) Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	589.432,57	25,73%
Région Wallonne (subside)	185.976,79	8,12%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	578.151,27	25,24%
Commune (taxe forfaitaire)	936.910,00	40,90%
Total	2.290.470,63	100,00%



4) Votre contribution directe à la commune et le service y afférent

Services minimum : Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères
Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC
Recyparcs

Services complémentaires : collecte des sapins de Noël
Collecte des déchets verts 2 fois par an
Collecte des encombrants 5 fois par an sur demande
installation de 3 conteneurs enterrés

5) Votre contribution via l'achat de certains produits

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant €
Huiles usagées	VALORLUB	0,129
Panneaux photovoltaïques	PV CYCLE	0,735
Matelas	VALUMAT	0,798
Piles	BEBAT	1,54
Emballages	FOST PLUS	17,70
Pneus (*)	RECYTYRE	1,65
DEEE	RECUPEL	2,11

(*) Montant 2020 car 2023 non transmis

6) Comment réduire votre facture déchets ?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous.
Participez aux collectes sélectives.

Conseils de prévention :

Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires.
Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations.
Achetez seulement ce dont vous avez besoin.
Évitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement le contenu de votre frigo.
Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables,...) ou de mauvaise qualité.
Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements).
Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.
Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.
Vous souhaitez jeter des objets, peuvent-ils encore servir ? Pensez au réemploi (réparer, donner, emprunter, revendre).
Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant.
Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage.
Choisissez les boissons en bouteilles consignées.
Venez aux recyparcs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés.

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale :

Diffusion documentaire sur la prévention et la gestion des déchets
Journées de collectes vélos et jouets
Vente de compostière et vermi-compostière au prix coutant
Give Box installée à la bibliothèque
Mise à disposition de gobelets réutilisables
Animations sur le zéro déchet dans les écoles
Informations sur le compostage

6) Renseignements

Service environnement : 067/551.470 ou environnement@7090.be